

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 11 juin 2026, s'est réuni le Jeudi 18 juin 2026 à 18h00, en séance publique à la Salle Cristal des SAISIES, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président.

Nombre de membres en exercice : 74 / Quorum : 38

Nombre de délégués présents :

58 dont 57 délégués titulaires et 1 délégué suppléant jusqu'à la délibération n° 58

57 dont 56 délégués titulaires et 1 délégué suppléant à partir de la délibération n° 59

Nombre de membres représentés :

12 membres représentés jusqu'à la délibération n° 58

11 membres représentés à partir de la délibération n° 59

Délégués titulaires présents :

Collectivités d'origine	Prénom	Nom
Albertville	Michel	BATAILLER
Albertville	Hervé	BERNAILLE
Albertville	Fatiha	BRIKOU AMAL (jusqu'à la délibération n° 58)
Albertville	Jean-François	BRUGNON
Albertville	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
Albertville	Jean-Pierre	JARRE
Albertville	Karine	MARTINATO
Albertville	Pascale	MARTINOT
Albertville	Florian	NICOLLE
Albertville	Jean-Marc	ROLLAND
Albertville	Jacqueline	ROUX
Albertville	Muriel	THEATE
Albertville	Julien	YOCCOZ
Allondaz	Frédérique	DUC
Beaufort	Annick	CRESENS
Beaufort	Gabriel	VIARD GAUDIN
Bonvillard	Julien	BENARD
Césarches	Alexandre	ROSSET
Cevins	Philippe	BRANCHE
Cléry	Lucas	DA SILVA GOMES
Cohennoz	Christian	EXCOFFON
Crest-Voland	Sophie Anne	SMILEVITCH
Esserts-Blay	Raphaël	THEVENON
Flumet	Marie-Pierre	OUVRIER
Frontenex	Sandrine	POIGNET
Frontenex	Laurent	VERNAZ
Gilly sur Isère	Gilles	BARRADI
Gilly sur Isère	Irène	CHAPUY
Grésy sur Isère	François	GAUDIN
Grignon	Lina	BLANC
Grignon	François	RIEU

Hauteluçe	Esteban	LAGIER
La Bàthie	Maguy	RUFFIER
La Bàthie	Damien	SANTON
La Giettaz	Daniel	DANGLARD
Marthod	Virginie	VERNAZ
Mercury	Yves	DUNAND
Mercury	Alain	ZOCCOLO
Montailleur	Jean-Claude	SIBUET-BECQUET
Monthion	Bastien	LAVOINE
Notre Dame des Millièrès	André	VAIRETTO
Pallud	Marc	BERTHOLON
Plancherine	Jean-Pierre	FAZZARI
Queige	Guillaume	BEDHET
Rognaix	Monique	NAGORNY
Saint Nicolas La Chapelle	Ghislaine	JOLY
Sainte Hélène sur Isère	Jérôme	REYNAUD
Thénésol	Nicolas	BERNARD DUGUET
Tours en Savoie	Yann	MANDRET
Ugine	Agnès	CHEVALIER GACHET
Ugine	Catherine	CLAVEL
Ugine	Véronique	DENOISIÉ
Ugine	Philippe	GARZON
Ugine	Laurent	PATUEL
Ugine	Françoise	VIGUET CARRIN
Verrens-Arvey	Pierre	SOTO
Villard sur Doron	Thomas	BRAY

Délégués suppléants présents :

Collectivités d'origine	Prénom	Nom
Notre Dame de Bellecombe	Kévin	MOLLIER

Délégués représentés :

Lysiane CHATEL	Albertville	Ayant donné pouvoir à Muriel THEATE
Morgan CHEVASSU	Albertville	Ayant donné pouvoir à Jean-François BRUGNON
Julien COINTY	Albertville	Ayant donné pouvoir à Pascale MARTINOT
Bérénice LACOMBE	Albertville	Ayant donné pouvoir à Florian NICOLLE
Pascale MASOERO	Albertville	Ayant donné pouvoir à Michel BATAILLER
Elodie MOREL	Albertville	Ayant donné pouvoir à Fatiha BRIKOUÏ AMAL (jusqu'à la délibération n° 58)
Pascale VOUTIER REPELLIN	Albertville	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Christian TROMBERT	Gilly-sur-Isère	Ayant donné pouvoir à Irène CHAPUY
Valérie REVET	Mercury	Ayant donné pouvoir à Alain ZOCCOLO
Sandra BOUZON	Saint Vital	Ayant donné pouvoir à Pierre SOTO
Sandrine BERTHET	Tournon	Ayant donné pouvoir à Guillaume BEDHET
Mathieu BERTOLINI	Ugine	Ayant donné pouvoir à Philippe GARZON

Le Conseil Communautaire a choisi **Bastien LAVOINE** comme Secrétaire de séance.

Objet : Finances - Régie à autonomie financière « Restaurant de la Halle Olympique » de la Communauté d'Agglomération Arlysère – Compte Financier Unique 2025

Rapporteur : Philippe GARZON

Conformément à l'article 205 de la Loi de finances pour 2024, les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics, adoptent au plus tard au 30 juin 2026, au titre de l'exercice 2026, un compte financier unique, qui se substitue au Compte Administratif ainsi qu'au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents ;

- Le compte financier unique est un document commun définitif comprenant à la fois les données de l'ordonnateur et celles du comptable, notamment l'exécution budgétaire, les restes à réaliser, le bilan et le compte de résultat ;
- Le compte financier unique est une procédure entièrement dématérialisée permettant la mise en place de contrôles de cohérence automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable ;
- La CA Arlysère a choisi d'adopter le compte financier unique à compter de l'exercice 2025,

Le compte financier unique présenté et résumé comme suit par le Président de séance :

Section de fonctionnement

Chapitre	CA 2024	BP VOTE 2025	TOTAL CREDITS 2025	CA 2025
011 - Charges à caractère général	29 451,16	33 251,00	39 225,00	33 151,76
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	27 199,00	27 199,00	27 199,00	27 199,00
65 - Autres charges de gestion courante	0,30	100,00	36 100,84	0,96
68 - Dotations aux provisions et aux dépréciations	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
69 - Impôts sur les bénéfices et assimilés	5 323,00	8 500,00	8 500,00	257,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	61 973,46	69 050,00	121 024,84	70 608,72
002 - Résultat d'exploitation reporté	0,00	0,00	51 974,84	0,00
013 - Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	3 727,00
75 - Autres produits de gestion courante	63 508,30	69 050,00	69 050,00	69 049,96
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	63 508,30	69 050,00	121 024,84	72 776,96

La section de fonctionnement présente, pour l'exercice 2025, **un excédent de 2 168.24 €**

Section d'investissement

Chapitre	CA 2024	BP VOTE 2025	TOTAL CREDITS 2025	CA 2025
21 - Immobilisations corporelles	0,00	27 199,00	135 995,00	0,00
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	-	27 199,00	135 995,00	-
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement r	0,00	0,00	108 796,00	0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	27 199,00	27 199,00	27 199,00	27 199,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT	27 199,00	27 199,00	135 995,00	27 199,00

La section d'investissement présente, pour l'exercice 2025, **un excédent de 27 199.00 €**

Globalement, la balance du Compte Financier Unique s'équilibre comme suit :

Libellés	Fonctionnement	Investissement			TOTAL
	Réalisé 2025	Réalisé 2025	RAR	Total investis.	
Recettes	72 776,96	27 199,00		27 199,00	99 975,96
Dépenses	70 608,72	0,00		0,00	70 608,72
Résultat exercice 2025	2 168,24	27 199,00	0,00	27 199,00	29 367,24
Résultat antérieur reporté	51 974,84	108 796,00		108 796,00	160 770,84
Résultat de clôture	54 143,08 €	135 995,00 €	- €	135 995,00 €	190 138,08 €

M. le Président quitte la séance et laisse la présidence à Philippe GARZON.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- *approuve le Compte Financier Unique de la régie à autonomie financière « Restaurant de la Halle Olympique » de la Communauté d'Agglomération Arlysère tel que présenté ci-dessus ;*
- *reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;*
- *arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.*

Le secrétaire de séance
Bastien LAVOINE



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Vice-Président
Philippe GARZON

